

DCM 2013 / 03-08

## **THEMATIQUE – ADMINISTRATION GENERALE – Approbation des tarifs applicables à la location de la salle polyvalente.**

### **Séance de 29/06/2023**

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi 29 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Curienne, régulièrement convoqué le 22 juin par courrier électronique à chacun de ses membres, dans le lieu habituel de ses séances, salle communale, Curienne, sous la présidence de M. Stéphane BOCHET, Maire.

Quorum : 6

Présents : N. PERROUD, C. CHEVALIER, P. RASTELLO, F. PISANO, adjoints, B. NARETTO, Conseiller délégué, JP. BARON, E. HYVERT, Conseillers Municipaux.

Délégations de vote : M. COUDURIER qui a donné procuration à C. CHEVALIER.

Absents : Y. MARTINET et S. PONTIUS.

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et N. PERROUD, 1<sup>er</sup> adjoint, ayant été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération.

### **Rapport de Patricia RASTELLO, 4<sup>ème</sup> Adjointe**

Dans le cadre de la simplification des procédures administrative, la municipalité s'est prononcée en faveur de la modification des tarifs de la salle polyvalente. Il s'agit principalement d'améliorer la lisibilité de la grille tarifaire pour les usagers, et de réduire le temps passé dans les états des lieux.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter les tarifs suivants au 1<sup>er</sup> juillet 2023 :

	Caution	Une journée ou une soirée du Lundi 14H00 au Vendredi 18H00 (si disponible)			
		De la commune		Hors communes	
		Entrée gratuite	Entrée payante	Entrée gratuite	Entrée payante
<b>Salle Polyvalente</b>	500,00 €	Gratuite	130	150	300
<b>Petite salle de réunion (20 places)</b>	+	Gratuite	70	105	105
<b>Salle de Motricité (45 places)</b>	50,00 € nettoyage	Gratuite	70	105	105
<b>Système de Sonorisation</b>	1 000,00 €	X*	X*	X*	X*
<b>Chauffage*</b>	X*	30	60	70	
<b>Terrain Foot</b>	X*	X*	X*	X*	
<b>Vaisselle</b>		60	60	60	
<b>Matériel extérieur</b>	X*	X*	X*	X*	

		Du vendredi 18H00 au lundi Matin 9H00 et jours fériés			
		De la commune		Hors communes	
	Caution	Entrée gratuite	Entrée payante	Entrée gratuite	Entrée payante
<b>Salle Polyvalente</b>	500,00 € + 50,00 € nettoyage	250	300	525	750
<b>Petite salle de réunion (20 places)</b>		X*	X*	X*	X*
<b>Salle de Motricité (45 places)</b>		Gratuite	70	85	105
<b>Système de Sonorisation</b>	1 000,00 €	50	150	100	150
<b>Terrain de foot</b>	X*	35	35	50	50
<b>Chauffage*</b>	X*	70		80	
<b>Vaisselle</b>	X*	60		70	
<b>Matériel extérieur</b>	X*	20		20	

X\* le service n'est pas ouvert à la location dans les conditions décrites par le tableau.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **ADOPTÉ** les tarifs ci-dessus indiqués,

- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Décision prise à l'unanimité.*

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.

Le signataire, soussigné, certifie que cette délibération a été affichée en extrait aux portes de la mairie de CURIENNE

**Stéphane BOCHET**  
Le Maire,

